



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-USAGE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10 et 2121-11 du code général des collectivités territoriales)

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA DANS LA
SALLE DES FETES**

MAIRIE DE SAINT-USAGE

2 PLACE DU 08 MAI 1945

JEUDI 20 NOVEMBRE 2025 – 20H00

Fait à Saint-Usage

Le Maire

Valérie HOSTALIER





REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-USAGE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10 et 2121-11 du code général des collectivités territoriales)

Séance du jeudi 20 novembre 2025 à 20H00 – Salle des Fêtes - mairie de Saint-Usage

ORDRE DU JOUR

- 1 : Désignation d'un secrétaire de séance (présentée par Madame le Maire)**
- 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2025 (présentée par Madame le Maire)**
- 3 : Informations de Madame le Maire**
 - Rapport de la policière municipale (présenté par Madame le Maire)
 - Evolution de la collecte mensuelle des encombrants (présentée par Madame le Maire)
 - Dates prévisionnelles des Conseils Municipaux de l'année 2026 et autres événements organisés par la collectivité (présentées par Madame le Maire)
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et sur l'assainissement (présentée par Madame le Maire)
 - Point travaux sur les projets de réfection de la route de Trouhans et de Dijon (présentée par Madame le Maire)
 - Point RH (présenté par Madame Aurélie LABELLE, 2^{ème} adjointe)
- 4 : Décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT (présentées par Madame le Maire)**
 - DIA – Déclaration d'Intention d'Aliéner
 - Décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - Information récapitulative des bons de commande établis pour les dépenses comprises entre 4 000 € HT et 40 000 € HT.
- 5 : Election municipale 2026 : Mise à disposition des salles municipales pour les listes candidates (présentée par Madame le Maire)**
- 6 : Décision modificative du budget n°2 (présentée par Madame le Maire)**
- 7 : Placement de fonds auprès du Trésor Public – Ouverture d'un compte à terme (présenté par Madame le Maire)**
- 8 : Encaissement de différentes cautions de locataires non restituées par la commune (présenté par Madame le Maire)**
- 9 : Marché public portant sur la réfection de la route de Trouhans : Choix des entreprises lots 1 et 2 (présentée par Madame le Maire)**
- 10 : Réfection des voiries du Quai du Canal de Bourgogne – Validation du projet (présentée par Madame le Maire)**
- 11 : Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Saint-Usage à suite au décès d'un représentant (présentée par Madame le Maire)**
- 12 : Demande d'informations des élus du Conseil à la municipalité**